

Avis voté en plénière du 24 janvier 2012

La future politique commune des pêches

Déclaration du groupe de l'agriculture

L'avis dont nous discutons aujourd'hui a l'immense mérite de nous faire découvrir un secteur qui gagnerait à être mieux connu de nos concitoyens.

Pour le groupe de l'agriculture, le sujet était, dès le départ, très intéressant. En effet, les agriculteurs ont avec les professionnels de la pêche de nombreux points communs. Dans l'agriculture comme dans la pêche professionnelle, l'objectif est de fournir de la nourriture aux populations. Les conditions de production doivent, dans un secteur comme dans l'autre, respecter des objectifs de qualité mais aussi de protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Nous avons aussi en commun une politique européenne. Pour les agriculteurs, la Politique agricole commune est une composante essentielle et déterminante de leur métier et pour cela, les orientations doivent pouvoir se construire et s'appliquer avec les professionnels de l'agriculture.

Le fonctionnement devrait être identique dans le cadre de la pêche. Nous approuvons tout à fait les propositions qui visent à garantir et à améliorer un dialogue permanent entre la Commission et les différentes composantes de la profession. Il est en effet fondamental que les acteurs de la filière puissent faire entendre leur voix.

Le groupe de l'agriculture a été particulièrement sensible à toutes les mesures proposées pour améliorer la compétitivité de la pêche française. Je pense tout d'abord, au sein du marché unique, à la nécessaire harmonisation sur les plans fiscal, social, sanitaire et environnemental. Je pense également au développement d'un label européen, aux démarches de certification, à la mise en place des organisations de producteurs et à toutes les mesures de gestion de marché.

Dans cet avis, nous n'avons pas eu la possibilité de développer, faute de temps, les potentialités de l'aquaculture. C'est un sujet à part entière qui mériterait notre attention afin de mesurer les conditions de son développement.

Le groupe de l'agriculture est très satisfait de l'équilibre de cet avis. Les enjeux de la réforme de la PCP sont présentés à la lumière des trois piliers de notre institution : l'économique, le social et l'environnement. Nous espérons que la Commission européenne, dans ses propositions, soutiendra une vision tout aussi équilibrée du développement durable du secteur de la pêche.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.